



## 75W90 GL-5

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/05/2021 Version: 1.0

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
Nom du produit : 75W90 GL-5  
Code du produit : 401030, 401031, 401032, 401034  
Groupe de produits : Huile de transmission

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur  
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive  
Utilisation dans un système fermé  
Fonction ou catégorie d'utilisation : Lubrifiants et additifs

###### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Valeo Service

70 Rue Pleyel  
93200 Saint Denis France  
Tel. +33 (0)1 49 45 32 32  
[vsao.contact.mailbox@valeo.com](mailto:vsao.contact.mailbox@valeo.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence / Centre Antipoison : +33 1 49 45 32 32 (heures du bureau) / + 33 3 83 85 21 92  
Veuillez contacter le centre antipoison local ([https://apps.who.int/poisoncentres/PoisonCentres\\_201902.pdf](https://apps.who.int/poisoncentres/PoisonCentres_201902.pdf))

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -  
Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
Conseils de prudence (CLP) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales/régionales/nationales/internationales.  
Phrases EUH : EUH208 - Contient Di-tert-Butyl polysulfide(68937-96-2), Produits de réaction de méthylisobutylcarbinol et pentasulfure de diphosphore, propoxylé, esterifié au pentaoxyde de diphosphore, et salé aux amines, alkyle tertiaire en C-12-14. Peut produire une réaction allergique

##### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.1. Substances

Non applicable

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### 3.2. Mélanges

Remarques : Les huiles minérales dans le produit contiennent 3 % d'extrait de DMSO (IP 346)

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huile de base - non spécifié	(n° CAS) 64742-54-7 (Numéro CE) 265-157-1 (Numéro index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	1 - 4,9	Asp. Tox. 1, H304
Di-tert-Butyl polysulfide	(n° CAS) 68937-96-2 (Numéro CE) 273-103-3 (N° REACH) 01-2119540515-43	1 - 4,9	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412
Produits de réaction de méthylisobutylcarbinol et pentasulfure de diphosphore, propoxylé, esterifié au pentaoxyde de diphosphore, et salé aux amines, alkyle tertiaire en C12-14	(Numéro CE) 931-384-6 (N° REACH) 01-2119493620-38	0,1 - 0,99	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
N-Cis-9-octadecenyl-1,3-propanediamine	(n° CAS) 7173-62-8 (Numéro CE) 230-528-9 (N° REACH) 01-2119487002-46	0,01 - 0,15	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Produits de réaction de méthylisobutylcarbinol et pentasulfure de diphosphore, propoxylé, esterifié au pentaoxyde de diphosphore, et salé aux amines, alkyle tertiaire en C12-14	(Numéro CE) 931-384-6 (N° REACH) 01-2119493620-38	(C >= 50) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/lésions après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les contenants exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

---

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.  
Procédés de nettoyage : Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois, kieselguhr.  
Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.  
Température de manipulation : < 40 °C  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 °C  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Selon les données de ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> d'huile (brouillard d'huile) (8 heures de travail par jour) n'est pas néfaste.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle:

Lunettes de protection. Gants.

#### Protection des mains:

Permeation time: minimum >480min long term exposure; material / thickness [mm]: >0,35 mm. Caoutchouc nitrile (NBR) /

#### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

#### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide  
Apparence : Liquide huileux.  
Couleur : Jaune-brun.  
Odeur : Caractéristique.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 872 kg/m <sup>3</sup> @15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 83 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. acides. Bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité classé	: Non
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

**Produits de réaction de méthylisobutylcarbinol et pentasulfure de diphosphore, propoxylé, esterifié au pentaoxyde de diphosphore, et salé aux amines, alkyle tertiaire en C12-14**

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 150 mg/kg de poids corporel/jour @28d (OECD 407)

**75W90 GL-5**

Densité de classification

: Non classé

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

<b>75W90 GL 5</b>	
Viscosité, cinématique	83 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

<b>Di-tert-Butyl polysulfide (68937-96-2)</b>	
CE50 Daphnie 1	63 mg/l @2d
CE50 autres organismes aquatiques 1	> mg/l
EC50 72h algae (2)	> 100 mg/l
EC50 96h algae (1)	> 10000 mg/l Slib @0.1DY
<b>Produits de réaction de méthylisobutylcarbinol et pentasulfure de diphosphore, propoxylé, esterifié au pentaoxyde de diphosphore, et salé aux amines, alkyle tertiaire en C12-14</b>	
CL50 poisson 1	24 mg/l @4d Oncorhynchus mykiss
CL50 poissons 2	8,5 mg/l Pimephales promelas @4d
CE50 Daphnie 1	91,4 mg/l Daphnia magna
EC50 72h algae 1	6,4 mg/l Selenastrum capricornutum
NOEC (chronique)	3,2 mg/l Oncorhynchus mykiss @4d
NOEC chronique crustacé	0,12 mg/l Daphnia magna @2d
NOEC chronique algues	1,7 mg/l Selenastrum capricornutum @4d
<b>N-Cis-9-octadecenyl-1,3-propanediamine (7173-62-8)</b>	
CL50 poisson 1	> 0,1 mg/l (Brachydanio rerio)
CE50 Daphnie 1	> 0,01 mg/l (Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	> 0,01 mg/l
NOEC chronique crustacé	> 0,001 @21DY (Daphnia maga)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>75W90 GL 5</b>	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
<b>Di-tert-Butyl polysulfide (68937-96-2)</b>	
Biodégradation	13 % % @OECD TG @28d
<b>Produits de réaction de méthylisobutylcarbinol et pentasulfure de diphosphore, propoxylé, esterifié au pentaoxyde de diphosphore, et salé aux amines, alkyle tertiaire en C12-14</b>	
DBO (% de DThO)	3,6 % DTO @28d inherent sediment
Biodégradation	7,4 % Sturm (28d) OECD TG 301B

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Di-tert-Butyl polysulfide (68937-96-2)</b>	
Log Kow	6

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable  
N° ONU (IMDG) : Non applicable  
N° ONU (IATA) : Non applicable  
N° ONU (ADN) : Non applicable



# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

N° ONU (RID) : Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

#### - Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Huile de base - non spécifié, Di-tert-Butyl polysulfide are listed

SZW-lijst van mutagene stoffen : Huile de base - non spécifié, Di-tert-Butyl polysulfide are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : None of the components are listed

#### Danemark

Recommandations réglementation danoise : Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	
	Comments (on top of composition)	Ajouté	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
9.1	Masse volumique	Modifié	
11.1	Raison, quand non classé	Ajouté	

Abréviations et acronymes:

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
TWA: Time Weighted Average
TLV: Threshold Limit Value
ASTM: American Society for Testing and Materials
ADR: Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route
RID: Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
ADNR: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
ICAO: International Civil Aviation Organization
IATA: International Air Transport Association
STEL: Short Term Exposure Limit
LD50: median Lethal Dose for 50% of subjects
ATE: acute toxicity estimate
LC50: median Lethal Concentration for 50% of subjects
EC50: concentration producing 50% effect

Autres informations

: Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant

# 75W90 GL-5

d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

## Fiche de données de sécurité

Texte intégral des phrases H et EUH:

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

---

# 75W90 GL-5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit